VOTRE GUIDE POUR UN PARRAINAGE EN TOUTE LIBERTÉ

PLAN INTERNATIONAL

Jusqu'à l'égalité

MERCI DE FAIRE PARTIE DU PLAN

www.plan-international.fr

SOMMAIRE

P.3 Édito
P.4 Le parrainage avec Plan International France
P.5 Ma vie de marraine/parrain
P.6 Ma/mon filleul·e
P.7 Écrire à ma/mon filleul·e
P.8/9 Notre Charte de Protection des enfants
P.10 Le réseau Plan International
P.11 Agir autrement

Contact : Plan International France - 14 rue Scandicci, CS 10111, 93508 PANTIN CEDEX - 01 84 87 03 50 - www.plan-international.fr - contact@plan-international.fr - **Crédits photos :** Plan International - **Conception maquette et exécution :** Cithea.com **Imprimeur & Distributeur :** Graph 2000 - 10-31-1228 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

MERCI

DE PARRAINER UN ENFANT AVEC PLAN INTERNATIONAL !

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Notre équipe Relations Donateurs a pour mission de vous accompagner tout au long de votre parrainage. N'hésitez pas à lui poser toutes vos questions. En lien direct avec le terrain, elle y répondra précisément.

Vous pouvez la contacter par téléphone au
01 84 87 03 50

ou par e-mail :
relations.donateurs@plan-international.org

Diane, Anne, Fatéma et Isabelle : une équipe dédiée, à votre écoute.

**Chère marraine,
cher parrain,
bienvenue et merci
de faire partie du Plan !**

Je vous remercie chaleureusement d'avoir fait le choix de rejoindre notre communauté de plus de 32 000 marraines et parrains.

Vous parrainez désormais un enfant et allez l'accompagner, pour changer sa vie durablement.

Nous mettons à votre disposition ce guide ainsi qu'un espace donateur en ligne pour vous donner la possibilité de vivre votre propre expérience du parrainage.
Grâce à vous, votre filleul·e va pouvoir accéder à l'éducation et s'émanciper dans un contexte favorisant l'égalité entre les filles et les garçons.

Comme vous le découvrirez au fil de ces pages, parrainer avec Plan International, c'est faire partie d'un véritable plan en soutenant des programmes qui impliquent les enfants dans le développement de leur communauté, de leur région et de leur pays.

ISABELLE DALLE PIAGGE,
Responsable Relations Donateurs

PARRAINER AVEC PLAN INTERNATIONAL FRANCE

Vous avez rejoint la communauté de marraines et parrains de Plan International, 1ère organisation historique de parrainage. Grâce à votre soutien, l'enfant que vous accompagnez, sa famille et sa communauté bénéficient de projets dans ces 4 domaines :

DROITS
Séances de sensibilisation aux droits fondamentaux et à l'égalité entre les filles et les garçons...

ÉDUCATION
Construction ou réhabilitation d'écoles, formation des enseignants...

SANTÉ
Construction de centres de soins, amélioration des conditions d'hygiène...

PROTECTION
Lutte contre les mariages forcés et précoces, travail infantile, violences et maltraitances...

NOS 35 PAYS DE PARRAINAGE :

AFRIQUE : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Égypte, Éthiopie, Guinée, Kenya, Mali, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Togo

AMÉRIQUE LATINE : Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Salvador

ASIE : Bangladesh, Birmanie, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Népal, Philippines, Vietnam

LES PROGRAMMES DE PARRAINAGE

Plan International mène des programmes de développement dans les communautés pendant 10 à 12 ans. Nos équipes locales identifient tout d'abord les besoins avec les communautés, avant d'évaluer tous les ans si les objectifs sont atteints, et de mener le cas échéant une fermeture progressive du programme. L'arrêt de votre parrainage pourra donc avoir lieu avant la majorité de l'enfant.

Votre parrainage peut aussi s'arrêter à cause du déménagement de votre filleul·e ou de sa famille hors de notre zone d'intervention, ou lorsqu'elle/il aura atteint sa majorité.

Dans certains cas un échange de coordonnées pourra être possible à la suite de l'examen de la demande par notre siège international et de sa conformité avec notre Charte de Protection des enfants et des jeunes. Nous vous proposerons dans tous les cas de poursuivre votre action en parrainant un·e autre enfant, dont vous recevrez le dossier détaillé. Vous serez bien entendu libre d'accepter cette proposition, de la modifier ou d'arrêter votre parrainage en nous contactant.

MA VIE DE MARRAINE/PARRAIN

Bienvenue dans la grande famille de marraines et parrains de Plan International France ! Quelques jours après le début de votre parrainage, vous avez reçu ou allez recevoir un email vous expliquant la marche à suivre pour vous connecter à votre espace donateur. Votre aventure du parrainage peut y être vécue pleinement.

Accédez à votre espace donateurs depuis votre ordinateur, tablette ou téléphone (https://espacedonateur.plan-international.fr/) afin de :
- retrouver les dernières nouvelles de votre filleul·e,
- télécharger ses photos, rapports et courriers,
- lui écrire un courrier digital en y joignant des photos,
- retrouver l'historique de vos échanges,
- télécharger votre reçu fiscal,
- modifier vos coordonnées ou vos moyens de paiement,
- régler vos dons en attente.

DANS UNE ANNÉE DE PARRAINAGE, VOUS RECEVREZ LES DOCUMENTS SUIVANTS :

2 nouvelles photos de votre filleul·e

Une fiche détaillant les avancées dans la vie de votre filleul·e

Une fiche d'avancement des projets dans sa communauté

Votre reçu fiscal en mars/avril

Plan Info, votre magazine trimestriel

L'Essentiel, au mois de décembre, rendant compte de nos actions sur l'année passée

Votre newsletter d'information digitale, chaque mois

Vous avez le choix de recevoir, ou non, nos différentes communications. N'hésitez pas à nous contacter (contact@plan-international.fr) pour nous spécifier comment et quelles communications vous souhaitez recevoir.

MA/MON FILLEUL·E

Votre filleul·e bénéficie de nombreuses actions de développement dans sa communauté, mises en place par nos équipes locales. Une fois par an, vous recevrez un document expliquant plus en détails les avancées de ces projets dans sa région.

Il est important de comprendre que vos dons de parrainage ne sont pas reversés directement à votre filleul·e ou à sa famille. L'ensemble des dons est mutualisé : cela signifie que tous les dons d'un même village sont mis en commun afin de créer des projets plus ambitieux bénéficiant à un plus grand nombre de personnes. La mutualisation des dons nous permet d'avoir un impact plus large et de ne pas diviser les communautés entre les enfants qui sont parrainé·e·s et les autres. Les dons du parrainage sont également associés aux financements de nos bailleurs publics et privés pour mener à bien des programmes de développement de plus grande échelle. Ainsi nos actions ont plus d'impact et atteignent plus d'enfants et de jeunes au sein et au-delà des communautés d'enfants parrainé·e·s.

Notre organisation œuvre pour un monde égalitaire, sans discrimination politique, religieuse, ou de genre. Cette volonté se traduit dans nos programmes par une attention particulière apportée à la cause des filles. Traditionnellement discriminées, les filles ont tout autant le droit à une éducation de qualité et inclusive. Pour cette raison, que votre filleul·e soit une fille ou un garçon elle/il bénéficiera de programmes prenant en compte son genre et ses besoins spécifiques.

Si vous le souhaitez, il est possible de rendre visite à votre filleul·e dans sa communauté. Afin d'organiser votre visite dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de nous contacter 6 à 8 semaines à l'avance. Aussi, en accord avec notre charte de protection des enfants (p8 et p9) et parce qu'une visite mobilise nos équipes et la communauté, il n'est pas possible de passer plus d'une journée dans la communauté ni de se rendre dans la maison de sa/son filleul·e.

Votre relation avec votre filleul·e est unique et peut démarrer dès maintenant. Si vous le souhaitez, vous pouvez commencer à correspondre avec elle/lui. Sous 3 mois, vous recevrez sa première lettre, dans laquelle elle/il se présentera. Nous ne poussons aucun·e marraine/parrain à écrire si elle/il ne le souhaite pas, en revanche nous savons que les enfants sur le terrain seront toujours ravi·e·s de recevoir de vos nouvelles.

ÉCRIRE À MA/MON FILLEUL·E

Vous avez la possibilité d'entretenir une correspondance avec votre filleul·e. C'est une occasion pour vous d'en découvrir plus sur elle/lui ainsi que sur son pays et sa culture. Pour l'enfant que vous parrainez, la correspondance est une ouverture sur le monde inestimable, qui lui permet de développer ses compétences rédactionnelles et de prendre confiance en elle/lui.

▪ Il est important de comprendre que les communautés dans lesquelles nous intervenons sont particulièrement isolées : le parcours de votre courrier est un périple qui peut parfois demander plusieurs jours de voyage. Pour cette raison, la réponse de votre filleul·e à votre courrier digital peut prendre de 2 à 4 mois à vous parvenir.

▪ Si vous ne parlez pas la langue de votre filleul·e (ni l'anglais ni l'espagnol), notre équipe de bénévoles peut traduire votre courrier.

▪ Pour commencer à écrire à votre filleul·e, il suffit de vous connecter sur votre **espace donateurs** et de vous rendre à la rubrique **« Mon Parrainage > Lui écrire ».**

▪ Si vous le souhaitez, vous pouvez écrire des courriers postaux à votre filleul·e mais le délai de sa réponse sera plus long que via votre espace donateur. Pour cela, collez une étiquette sur l'enveloppe indiquant votre numéro de marraine/parrain ainsi que celui de votre filleul·e. Vous pouvez joindre à votre envoi une petite attention comme une photo ou un dessin. **Gardez à l'esprit que pour des raisons de coûts logistiques, votre envoi doit tenir dans une enveloppe plate de format A4 au maximum, le tout devant peser moins de 150 grammes.** Les courriers postaux pour votre filleul·e doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Plan International France, 14 rue Scandicci, CS 10111, 93508 Pantin cedex.

LE CHEMIN DE VOS ÉCHANGES

VOUS LUI ÉCRIVEZ...

Vous écrivez un courrier digital ou postal à votre filleul·e.

Votre message est relu, traduit si besoin, et envoyé au bureau de Plan International sur le terrain.

Votre courrier est imprimé si besoin avant d'être remis à votre filleul·e.

...ELLE OU IL VOUS RÉPOND

Votre filleul·e vous écrit une lettre qui est traduite et scannée dans son pays.

Nous recevons sa lettre numérisée et la relisons avant de vous l'envoyer.

Vous recevez un email dès que sa réponse est disponible sur votre espace donateurs à la rubrique « historique de ma correspondance ».

Nb : Pensez à nous communiquer une adresse email valide.

COMMENT NOUS AIDER À PROTÉGER LES ENFANTS ET LES JEUNES ?

**La vision de Plan International est celle d'un monde dans lequel tous les enfants réalisent leur potentiel au sein de sociétés qui respectent leurs droits.
Droit à grandir en bonne santé, droit à recevoir une éducation, droit à une identité, droit à la protection contre toute forme de violence… Cela signifie que les enfants et les jeunes sont au cœur de toutes nos actions et par conséquent, notre priorité absolue est leur protection.**

Nous formons régulièrement notre personnel, nos bénévoles et nos partenaires afin de nous assurer que nous faisons tout notre possible pour protéger des abus et des violences les enfants et les jeunes dans nos communautés d'intervention.

La protection des enfants et des jeunes est la responsabilité de tous et toutes et en tant que marraine ou parrain d'un enfant, nous vous demandons de nous aider à assurer leur sécurité en respectant les principes clés suivants :

LORSQUE VOUS ÉCRIVEZ :

- La correspondance doit toujours passer par Plan International France afin de protéger l'identité de l'enfant mais également celle des marraines et parrains.
- Tout email, carte postale, lettre ou dessin sera relu afin de s'assurer que son contenu n'est pas offensant pour l'enfant.
- Il est préférable d'éviter les sujets politiques ou religieux qui pourraient choquer les familles.

RENDRE VISITE À SA/SON FILLEUL·E :

- Pour organiser une visite, il faut contacter notre équipe (relations.donateurs@planinternational.org) 6 à 8 semaines avant votre départ.
- Lors de votre journée de visite, un membre du personnel de Plan International sera votre guide et vous accompagnera tout au long de la rencontre.
- Pour la sécurité et la protection des enfants parrainé·e·s, votre rencontre n'aura pas lieu dans la maison de votre filleul·e, mais dans un lieu neutre de la communauté de l'enfant (son école par exemple).

PARTAGER LES INFORMATIONS DE VOTRE FILLEUL·E :

- N'oubliez pas que votre filleul·e n'a pas consenti à ce que ses photos soient rendues publiques mais juste à ce qu'elles soient vues par vous et vos proches. Par conséquent ne partagez pas les photos de votre filleul·e sur les réseaux sociaux, comme Facebook, Twitter, Instagram …
- Vous pouvez partager le prénom, le pays et l'âge de l'enfant, mais aucun autre détails.

AGIR SI NÉCESSAIRE

- **Plan International France se réserve le droit d'annuler le parrainage pour des raisons de protection de l'enfance.** Cette décision sera signifiée par lettre recommandée adressée à la marraine ou au parrain.
- **Tout incident ou soupçon lié à la maltraitance d'enfants impliquant une marraine ou un parrain de Plan International France fera l'objet d'une enquête** qui, le cas échéant, pourra conduire à contacter les autorités compétentes.

NOUS VOUS REMERCIONS DE FAIRE AVANCER AVEC NOUS LA PROTECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES DANS LE MONDE

La protection des enfants et des jeunes est au cœur du travail de Plan International et, ensemble, nous avons la responsabilité d'y parvenir. Merci d'avoir décidé de parrainer un enfant avec notre fondation et de l'aider à transformer sa vie dans un environnement sécurisé.

PLAN INTERNATIONAL

ONG apolitique et laïque, Plan International intervient dans 75 pays avec pour mission d'œuvrer pour un monde plus juste qui fait progresser les droits des enfants, en particulier ceux des filles et l'égalité filles-garçons. Créée en 1993, Plan International France est une fondation reconnue d'utilité publique, composée d'une trentaine de salarié·e·s et d'une centaine de bénévoles.

Fort d'une expérience de plus de 80 ans, le réseau Plan International accompagne les enfants, mais aussi les familles, les communautés, les autorités et les associations locales qui ont tous un rôle à jouer dans l'amélioration des conditions de vie et le développement de leur pays.

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

PRÉSENT DANS **78 PAYS**

1 739 PROGRAMMES SUR LE TERRAIN

16 979 COMMUNAUTÉS AVEC DES ENFANTS PARRAINÉS

52 216 480 ENFANTS ONT BÉNÉFICIÉ DE L'ACTION DE PLAN INTERNATIONAL

AGIR AUTREMENT

FAIRE UN DON SUPPLÉMENTAIRE

Si vous le souhaitez, en plus de votre parrainage vous avez la possibilité de faire un don régulier à notre ONG, vous participerez ainsi au développement de l'ensemble de nos programmes pour faire avancer les droits des filles jusqu'à l'égalité. Vous pouvez aussi choisir de donner de façon ponctuelle et participer au développement de nos projets. Merci encore pour votre engagement !

Pour en savoir plus :
www.plan-international.fr/donner/faire-un-don/

DEVENIR BÉNÉVOLE OU COLLECTER DES FONDS

Si vous habitez Paris ou la région parisienne, vous pouvez devenir bénévole au siège à Pantin (métro Hoche). Nous vous proposerons d'y accomplir diverses tâches administratives ainsi que des traductions en anglais et espagnol. Contactez Diane au **01 84 87 03 85** ou **diane.dolgin@plan-international.org**

FAIRE UN LEGS

Plan International France, fondation reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie. Ce sont des moyens de soutien qui bénéficient d'une exonération totale des droits de succession et de mutation.

En choisissant de léguer à Plan International France, vous inscrivez votre action sur le long terme, permettant ainsi à nos programmes en Afrique, en Asie et en Amérique Latine de continuer à faire respecter les droits des enfants, en particulier ceux des filles, et de leur offrir les meilleures conditions de vie possible.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Isabelle Dalle Piagge, Responsable des Relations Donateurs. Téléphone : 01 84 87 03 56
Email : **isabelle.dalle_piagge@plan-intrenational.org**
Par courrier : Isabelle Dalle Piagge
Plan International France 14 rue Scandicci, CS 10111
93508 Pantin cedex

MERCI

DE FAIRE PARTIE DU PLAN !

DON en CONFIANCE
comitecharte.org

Contact : Plan International France - 14 rue Scandicci, CS 10111, 93508 PANTIN CEDEX - 01 84 87 03 50 - www.plan-international.fr - contact@plan-international.fr - **Crédits photos :** Plan International - **Conception maquette et exécution :** Cithea.com **Imprimeur & Distributeur :** Graph2000 - 10-31-1228 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-France.org

PLAN INTERNATIONAL

Jusqu'à l'égalité

Nous contacter :

contact@plan-international.fr